



## **LES ACTIONS DE LA SECTION DU TARN-ET-GARONNE**



# SOMMAIRE

⇒	MOT DU PRÉSIDENT	PAGE 3
⇒	PRIX DE L'ENCOURAGEMENT AU CIVISME	PAGE 5
⇒	PRIX DÉPARTEMENTAL DU CIVISME POUR LA JEUNESSE	PAGE 19
⇒	PRIX DU COMPORTEMENT CITOYEN AUX JEUNES SAPEURS POMPIERS (JSP)	PAGE 23
⇒	PRIX DES JEUNES ENGAGÉS DE LA CROIX- ROUGE FRANÇAISE	PAGE 33
⇒	PRIX DÉPARTEMENTAL DE L'INITIATIVE MÉMORIELLE	PAGE 45



# MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis, chers compagnons,

Nous sommes ravis de vous présenter la nouvelle plaquette de l'ANMONM82, qui met en avant les différents prix que nous attribuons dans le cadre de notre engagement pour promouvoir le civisme et le comportement citoyen.



Tout d'abord, nous tenons à souligner notre volonté de valoriser et de récompenser les actions citoyennes qui contribuent à créer un monde meilleur. C'est pourquoi nous avons mis en place le **Prix de l'Encouragement au Civisme**, qui vise à saluer les initiatives individuelles ou collectives qui participent à renforcer le lien social et à promouvoir les valeurs républicaines.

Ensuite, nous sommes fiers de décerner chaque année le **Prix du Comportement Citoyen**, une distinction spécialement créée pour récompenser les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) en 4<sup>ème</sup> année de formation. Ces jeunes engagés font preuve d'un dévouement exemplaire et d'une grande responsabilité, et méritent d'être mis à l'honneur pour leur implication au sein de la communauté.

Par ailleurs, l'ANMONM82 est également fière de s'associer à la Croix-Rouge Française pour décerner le **Prix des Jeunes Engagés de la Croix-Rouge**. Cette récompense est destinée à honorer les jeunes qui se distinguent par leur engagement inlassable pour venir en aide aux plus vulnérables et pour participer activement à des actions humanitaires.

Enfin, soucieux de perpétuer la mémoire des grands événements de notre Histoire, nous avons mis en place le **Prix de l'Initiative Mémoirelle**. Cette récompense vise à honorer les actions qui contribuent à préserver et à transmettre la mémoire collective, en particulier celles qui sont menées envers la jeunesse, garantissant ainsi que les générations futures continuent d'apprendre des leçons du passé.

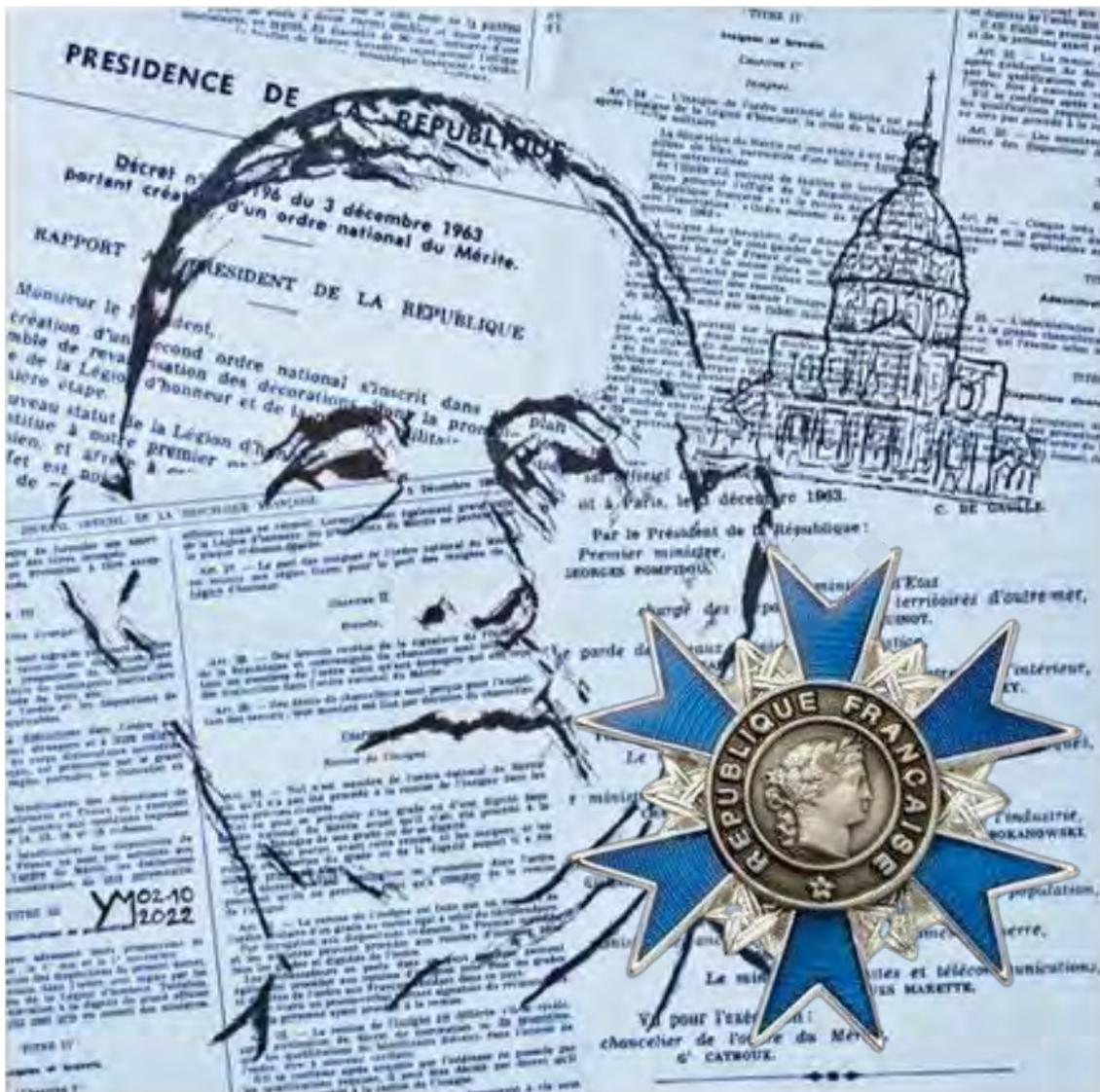
En conclusion, l'ANMONM82 est fière de mettre en avant ces différents prix, qui reflètent notre engagement indéfectible en faveur du **civisme**, de la **citoyenneté** et de la **mémoire**. Nous invitons tous ceux qui partagent ces valeurs à explorer cette nouvelle plaquette et à se joindre à nous dans cette noble mission de faire briller les actions et les comportements responsables au sein de notre société.

Je tiens ici à remercier les personnes qui ont été chargées de la réalisation et de la relecture de ce magnifique nouveau document qui synthétise nos actions envers les jeunes du département.

Je vous en souhaite bonne lecture et nous espérons vous rencontrer lors de chacune de nos actions au fil de l'année.

**Le Lieutenant-colonel (h) Erick Lebrun**  
**Président de l'ANMONM 82**





# PRIX DE L'ENCOURAGEMENT AU CIVISME

# PRIX DE L'ENCOURAGEMENT AU CIVISME

La section du Tarn-et-Garonne est l'émanation de l'association nationale qui siège à Paris. Elle existe sur le département depuis les années 70 et depuis se sont succédés plusieurs présidents.

Le prix de l'encouragement au civisme a été créé par notre ami M. **Robert Delbès** avec son association des Médailleurs du Travail le 1<sup>er</sup> décembre 1996 avec une première remise de prix le 27 juin 1997 à Labastide-Saint-Pierre.

Après une décision du comité directeur de la section en janvier 2019, ce prix a été transféré à la section du Tarn-et-Garonne de l'ANMONM. C'est ainsi que cette belle initiative va perdurer afin de continuer à récompenser des jeunes et moins jeunes engagés dans la citoyenneté, le civisme, le dévouement, le bénévolat et l'action humanitaire envers les autres.

Merci à M. **Robert Delbès** pour cette belle initiative et qu'il soit rassuré nous allons protéger et pérenniser « son bébé » comme il l'appelle.



**Le passage de témoin en date du 13 octobre 2019  
entre le Président Robert Delbès et le Président Érick Lebrun  
en présence de Madame le Maire de Montauban Brigitte Barèges**

## PERSONNALITÉS AYANT PRÉSIDÉ À LA REMISE DES PRIX de 2019 à 2023

Depuis sa création en 1997, le prix de l'encouragement au Civisme a toujours été remis, lors des assemblées générales ou des congrès de l'association des Médailleurs du travail par Monsieur le préfet du département ou par son représentant.

C'est dire l'intérêt et la considération qui sont portés à cette œuvre par les représentants de l'État et l'association créatrice du prix. Nous souhaitons que cela puisse durer avec l'AN-MONM 82.

Qu'ils en soient vivement remerciés.

2019 Madame Céline PLATEL	Sous-Préfète de Castelsarrasin
2020 Monsieur Maxime SAINT-GERMES	Directeur de l'ONaC/VG représentant Mme Chantal MAUCHET préfète de Tarn-et-Garonne
2021 Monsieur Maxime SAINT-GERMES	Directeur de l'ONaC/VG représentant Mme Chantal MAUCHET préfète de Tarn-et-Garonne
2022 Madame Catherine FOUCHEROT	Secrétaire Générale de la préfecture de Tarn-et-Garonne
2023 Monsieur Maxime SAINT-GERMES	Directeur de l'ONaC/VG représentant Mme Chantal MAUCHET préfète de Tarn et Garonne

L'association des Médailleurs du Travail de Tarn-et-Garonne a récompensé 561 jeunes en 22 ans de 1997 à 2019.

Collectivement et individuellement :

- ⇒ 1 association de Devoir de Mémoire
- ⇒ 1 groupe d'enfants de la catéchèse de Bressols
- ⇒ 3 classes de 5<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> A et 5<sup>ème</sup> B du collège Notre Dame de Montauban
- ⇒ 1 groupe choral de l'Ecole Primaire de Montricoux.

Depuis la reprise par l'ANMONM82, l'association a récompensé entre 2020 et 2023, 55 jeunes de 12 à 25 ans.

**Cette jeunesse, ainsi encouragée ainsi, participe à l'avenir de notre département et de notre pays.**

**ASSOCIATION NATIONALE des MEMBRES de  
l'ORDRE NATIONAL du MÉRITE  
REMISE du PRIX d'ENCOURAGEMENT au CIVISME le 13 octobre 2019**



**Les autorités présentes pour la remise des prix.**

En 1997, **M. Robert Delbès** président des médaillés du travail qu'il dirige toujours avec son inlassable dévouement et désireux d'inciter des jeunes à s'engager dans l'acte citoyen, crée le Prix d'Encouragement au Civisme.

En vingt-deux ans, ce prix a toujours été remis par le Préfet ou son représentant et cette année là par Mme la Sous-préfète **Céline Platel** en présence de Mme le Maire de Montauban **Brigitte Barèges**, et Mme la vice-présidente du conseil départemental **Colette Jalaise**.

**M. Robert Delbès** a récompensé 13 lauréats âgés de 6 à 18 ans. Le total depuis 1997 est de 532 (nombre en 2029) jeunes Tarn-et-Garonnais récompensés. Mais, la remise d'un prix ne garantit pas que le but est atteint. Certains jeunes lauréats sont sensibilisés dans leur milieu, soit familial, soit scolaire, soit associatif, et intègrent plus facilement les buts de la démarche initiale. Pour d'autres, c'est en gardant le contact avec l'organisation, même s'ils où ils sont entrés dans la vie active.

Cette année cette remise de prix fut particulière. Pour **M. Robert Delbès** c'était sa dernière cérémonie. Ce 13 octobre 2019, marquait le transfert du prix créé par les médaillés du travail à la section du Tarn-et-Garonne des membres de l'ordre national du Mérite.

De plus l'émotion était profonde puisque la première jeune fille qui a été récompensée en 1997 était présente pour la remise d'un prix à son fils.

**Le Lieutenant-colonel (h) Érick Lebrun  
Président de l'ANMONM82**





### L'ensemble des lauréats

#### Lauréats du prix de l'encouragement au civisme 2019 :

Jennifer DELOBELLE (Montauban), Mahault TERNISIEN (Moissac), Gabriel SORDO-NOWAK (Moissac), Jérémy STYLES (Saint-Jean-du-Bouzet), Elsa CLAIRIVET-ROMEO (Lavilledieu), Arthur POULIQUEN (Moissac), Gabriel DASS-ARCOLE (Moissac), Sissi N'DRI (Montauban), Pierre TERNISIEN (Moissac), Walid-Elias DAHMANI (Montauban), Eddy-David ANON-OURAGA (Saint Nauphary), Aya-Maeva N'DRI (Montauban), Manon HEBERT (Moissac), Pierre HARD (Bioule), Tia CHAUMERET (Moissac), Nathan AMBROSIO (Durfort-Lacapelette).

Ces jeunes ont eu droit aux honneurs et sont repartis avec une dotation de livres, un diplôme, un petit chèque et une médaille. « *Ce prix ne récompense pas un acte isolé ou collectif de bravoure mais se veut un encouragement à une conduite citoyenne qui renforce la cohésion sociale.* ».

Remise du prix à **Tia Chaumeret**, créatrice de l'association, « **Maladie en chute libre** »

À l'issue cinq personnes ont reçu des mains du président **Robert Delbès**, la médaille de la reconnaissance et des bienfaits.

Après toutes ces émotions ce fut le moment du verre de l'amitié et certains sont restés pour partager un bon repas.



**Lieutenant-colonel (h) Érick Lebrun**  
**Président de l'ANMONM82**

## REMISE du PRIX d'ENCOURAGEMENT au CIVISME le 16 décembre 2020

En 1997, M. **Robert Delbès** président de la section 82 des médaillés du travail a créé ce prix au sein du département de Tarn-et-Garonne. En 2019 ce prix a été transféré au sein de la section de l'ANMONM 82 présidée par M. **Érick Lebrun**. Le but de ce prix étant d'inciter des jeunes à s'engager dans l'acte citoyen, et dans le civisme. Les jeunes lauréats sont sensibilisés dans leur milieu, soit familial, soit scolaire, soit associatif, et intègrent plus facilement les buts de la démarche initiale.

La promotion de cette année compte 10 lauréats. La remise de prix devait avoir lieu le 28 mars à la suite de l'assemblée générale de la section de Tarn-et-Garonne de l'ANMONM. Mais en raison de la crise sanitaire et la mise en place du 1<sup>er</sup> confinement celle-ci a été reportée. Une nouvelle date était choisie et tout le monde devait se retrouver le 10 octobre. Un nouveau confinement avait raison de cette réunion et ce fut l'annulation de l'AG. Mais c'était sans compter sur la ténacité du président.

En effet, en liaison avec Mme **Aurore Louis** directrice du lycée Capou de Montauban, une cérémonie était organisée au sein de ce lycée le mercredi 16 décembre. La majorité des lauréats étaient présents en fonction des disponibilités de chacun car leur situation entre le mois de mars et le mois de décembre avait évolué.



### Le mot d'accueil de Mme Aurore LOUIS

Après un mot d'introduction réalisé par Mme **Louis**, le président **Érick Lebrun** prit la parole pour commencer la cérémonie et en rappelant que l'ordre national du Mérite (ONM) avait été créé en 1963 par le Général de Gaulle afin de récompenser les actes et les services des personnes civiles et militaires qui le méritent.

Ce prix de l'encouragement au civisme est aussi fait pour inciter les jeunes à continuer leurs actions citoyennes surtout en ce moment dans une période bien compliquée. Il faut qu'ils continuent à s'investir pour les autres dans leur vie . La devise de l'ONM est « **HONNEUR ~ SOLIDARITÉ ~ MÉMOIRE** » et elle fait apparaitre ce qui lie les jeunes et les anciens.

Après son mot introductif il procéda à la remise des prix aux les personnes présentes.



### Les Lauréats 2020 présents



Il était accompagné de Mme **Marie-Lou Garcia** présidente de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP) de Tarn-et-Garonne et de M. **Maxime Saint-Germes** directeur de l'ONaC/VG. Pour ajouter en solennité des membres du comité de section MM. **Bernard Valette**, vice-président, **Eugène Cojan** trésorier de la section et du porte drapeau, **Maurice Hiron**.

À l'issue de la cérémonie, le président **Érick Lebrun** remercia Mme **Aurore Louis** pour son accueil ainsi que M. **François Piperaux**, M. **Ludovic Grenouilleau** et Mme **Isabelle Alvès** pour leur investissement et la recherche de jeunes méritants.

Ce fut une belle cérémonie chaleureuse et remplie d'émotion pour tous. Bravo à ces jeunes.

### Les lauréats du prix de l'encouragement au civisme 2020 :

Clément DUCROS (Moissac), Griselda MARGINIER (La Ville-Dieu-du-Temple), Quentin GOURINEL (Meauzac), Lucille JOUANY (Montauban), Maya SKRUCH (Montauban), Titouan SKRUCH (Montauban), Ségolène DOSSAT (Montauban), Maelle ROUY (Montpezat-de-Quercy), Pierre- Alexandre SCHMITT (Caussade) prix remis le 24 octobre à son domicile, Romain SCHMITT (Caussade) prix remis le 24 octobre à son domicile par le président.

## REMISE du PRIX d'ENCOURAGEMENT au CIVISME le 3 juillet 2021



La promotion de cette année compte 19 lauréats. La remise de prix a eu lieu le 3 juillet 2021 au centre Louis Ormières à Montauban à la suite de l'assemblée générale de la section de Tarn-et-Garonne de l'ANMONM. La majorité des lauréats étaient présents en fonction des disponibilités de chacun car certains avaient pris déjà le chemin des vacances après une année chargée due à la crise sanitaire.

Dans son allocution le président **Érick Lebrun** rappela que l'ordre national du Mérite (ONM) avait été créé en 1963 par le Général **de Gaulle** afin de récompenser les actes et les services des personnes civiles et militaires qui le méritent.

Ce prix de l'encouragement au civisme est fait aussi pour inviter les jeunes à continuer leurs actions citoyennes surtout en cette période bien compliquée. Il faut qu'ils continuent à s'investir dans leur vie pour les autres. La devise de l'ONM est « **HONNEUR ~ SOLIDARITÉ ~ MÉMOIRE** » et elle fait apparaître ce qui lie les jeunes et les anciens.

Après un mot d'introduction du président **Érick Lebrun**, la remise de prix a débuté afin de récompenser les lauréats présents.

Pour cette cérémonie les autorités civiles et militaires présentes ont participé à la remise des prix. M. le sénateur **Pierre-Antoine Levi**, M. le Colonel **Stéphane Authier** commandant le groupement de gendarmerie de Tarn-et-Garonne, M. **Claude Demathieu** représentant le DDSP, M. le Commandant **Éric Rastouil** représentant le directeur du SDIS sans oublier M. le représentant du 17<sup>o</sup> RGP.

Le président de l'ANMONM 82 était accompagné de Mme **Marie-Lou Gracia** présidente de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes de Tarn-et-Garonne et de M. **Maxime Saint-Germes** directeur de l'ONaC/VG qui représentait Mme **Chantal Mauchet** préfète de Tarn-et-Garonne.



À l'issue de la cérémonie, M. le sénateur **Pierre-Antoine Lévi** remercia l'association de faire cette remise de prix car il est nécessaire dans cette période de mettre à l'honneur la jeunesse et tout particulièrement celle de Tarn-et-Garonne, tant les lauréats sont de beaux profils.

Au cours de cette cérémonie l'association avait décidé de remettre un prix spécial, le prix départemental du civisme pour la jeunesse, au jeune **Raphaël Decorde** 15 ans qui le 13 septembre 2020 a sauvé la vie d'une personne âgée. Devant la salle comble il a raconté sa belle histoire et tout le monde était impressionné par sa maîtrise pour gérer une situation complexe. Le prix fut remis par M. le sénateur **Pierre-Antoine Lévi**. Son dossier sera présenté au siège national pour être remarqué sur le plan national.

Ce fut une belle cérémonie chaleureuse et remplie d'émotion pour tous.

Bravo à ces jeunes.



## Lauréats du prix de l'encouragement au civisme 2021

Célia EINIG (Montauban), Lou-Anna DUPONT (Cazes-Mondenard), Elliot VIGIER (Montlaurun), Mélina SALEVEILLES (Lauzerte), Emma PORÉE (Nègrepelisse), Alexiane PELLERIN-LUTTHRINGER (Labastide-du-Temple), Tobias OLIVOTTO (Montauban), Clément MICEK (Montauban), Raphael DECORDE (Montauban), Christophe BRESSOU ( Bressols), Charlotte BOUQUET ( Montauban ), Chloé AYRAL (Pompignan), Jacco LIMBREK (Montain), Ibtissame EL AYRY (Montauban), Lola SANTAMARTA-BERRIER (Montauban), Satine FOUQUET (Montauban), Camille GUILLET (Montauban), Kévin ROUAIX (Montbartier), Soléne MEYNARD (Montauban).

---

## Lauréat du prix départemental du civisme pour la jeunesse 2021



Raphael DECORDE (Montauban)

Lieutenant-colonel (h) **Érick Lebrun**  
Président de l'ANMONM82

## REMISE du PRIX D'ENCOURAGEMENT au CIVISME le 14 mai 2022

En 1997, M. **Robert Delbes** président de la section du Tarn-et-Garonne des médaillés du travail a créé ce prix au sein du département. Mais depuis 2019 ce prix a été transféré au sein de la section de l'ANMONM 82 présidée par M. **Érick Lebrun**, Le but de ce prix étant d'inciter des jeunes à s'engager dans l'acte citoyen, et dans le civisme. Les jeunes lauréats sont sensibilisés dans leur milieu, soit familial, soit scolaire, soit associatif, et intègrent plus facilement les buts de la démarche initiale

La promotion de cette année compte 14 lauréats. La remise de prix a eu lieu le 14 mai 2022 dans la salle des fêtes du Faillal de Montpezat-de-Quercy à la suite de l'assemblée générale de l'ANMONM 82. Hormis un lauréat absent, ils étaient tous présents pour recevoir leur prix.

Dans son allocution M. le président **Erick Lebrun** rappela que l'Ordre National du Mérite (ONM) a été créée en 1963 par le général de Gaulle afin de récompenser les actes et les services distingués des personnes civils et militaires qui le méritent.

Ce prix de l'encouragement au civisme est fait aussi pour inviter les jeunes à continuer leurs actions citoyennes surtout en ce moment dans une période bien compliquée. Il faut qu'ils continuent à s'investir dans leur vie pour les autres. La devise de l'ONM est « **HONNEUR-SOLIDARITE MEMOIRE** » et elle fait apparaître ce qui lie les jeunes et les anciens.

Après un mot d'introduction du président **Érick Lebrun**, la remise de prix a débuté afin de récompenser les lauréats présents.



Les Autorités et les lauréats 2022

Pour cette cérémonie certaines autorités civiles et militaires étaient présentes. C'est ainsi qu'ont participé à la remise des prix Mme **Catherine Fourcherot**, secrétaire générale et sous-préfète de l'arrondissement de Montauban, Mme **Valérie Rabault** députée de Tarn-et-Garonne, M. le sénateur **Pierre-Antoine Lévi**, MM **José Gonzalez** vice-président du conseil départemental, le Colonel **Fabrice Duda** commandant la base de défense de Montauban, Monsieur **Gérard Mounié**, maire de Montpezat-de-Quercy ville hôte, le Lieutenant-colonel **Jaillot** commandant en second le groupement de gendarmerie de Tarn-et-Garonne.

Le président de l'ANMONM 82 était accompagné de Mme **Marie-Lou Gracia** présidente de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes de Tarn-et-Garonne et des membres de la section pour procéder à cette remise de prix.

Après avoir mis à l'honneur les jeunes et donc les nouvelles forces vives de la Nation, il a remis des diplômes d'honneur à des adhérents de plus de 88 ans qui œuvrent au sein de l'association.

À l'issue de la cérémonie, les différentes autorités ont pris la parole afin d'exprimer leur satisfaction de participer à cette cérémonie de remise de prix. Dans l'ordre: M. **Mounié**, M. **Lévi**, Mme **Rabault**, M. **Gonzalez** et pour conclure Mme **Fourcherot** secrétaire générale de la préfecture de Tarn-et-Garonne.

Au cours de cette cérémonie M. **Delbès** président d'honneur de l'association a reçu des mains du sénateur **Lévi**, la médaille du Sénat. Ce fut un grand moment d'émotion pour le récipiendaire.

## **Lauréats du prix de l'encouragement au civisme 2022**

Quentin DIEUDONNE DE CARFORT (Montauban), Thibault VIDALO (Albias), Pia VIDALO (Albias), Lina SEDIRI (Montauban), Robin RAUJOL (Saint-Etienne de Tulmont) Apolline NATALI (Escatalens), Eva KULWIKOWSKI (Montauban), Arthur LOPES-HERITIER (Montauban), Matéo ALEGRE (Réalville), Manon DAURE (Montauban), Cloé CANEZIN (Dieupentale), Mélynda FREYMANN ( Albefeuille Lagarde), Nicolas GAUBENS-MISTCHOUK (Montauban ), Lucas SCHÖTTKE (Montauban) le benjamin.

**Lieutenant-colonel (h) Érick Lebrun**  
**Président de l'ANMONM82**

## REMISE du PRIX d'ENCOURAGEMENT au CIVISME le 18 MARS 2023

En 1997, M. **Robert Delbes** président de la section de Tarn-et-Garonne des médaillés du travail a créé ce prix au sein du département. Mais depuis 2019 ce prix a été transféré au sein de la section de l'ANMONM 82 présidée par M. **Érick Lebrun**. Le but de ce prix étant d'inciter des jeunes à s'engager dans l'acte citoyen, et dans le civisme. Les jeunes lauréats sont sensibilisés dans leur milieu, soit familial, soit scolaire, soit associatif, et intègrent plus facilement les buts de la démarche initiale

La promotion 2023 compte 11 lauréats. La remise de prix a eu lieu le 18 mars les Salons de Villenouvelle (Hôtel Kiryad) de Montauban à la suite de l'assemblée générale de l'ANMONM 82.

Dans son allocution le président rappela que l'ordre national du Mérite (ONM) a été créé le 3 décembre 1963, il y a 60 ans par le **Général de Gaulle** afin de récompenser les actes et les services distingués des personnes civils et militaires qui le méritent.

Ce prix de l'encouragement au civisme est fait aussi pour inciter les jeunes à continuer leurs actions citoyennes surtout en ce moment dans une période bien compliquée. Il faut qu'ils continuent à s'investir dans leur vie pour les autres. La devise de l'ONM est « **HONNEUR ~ SOLIDARITÉ ~ MÉMOIRE** » et elle fait apparaître ce qui lie les jeunes et les anciens.

Après ce mot d'introduction, le président **Érick Lebrun** procéda à la remise de prix.



Pour cette cérémonie de nombreuses autorités civiles et militaires étaient présentes.

C'est ainsi qu'ont participé à la remise des prix, M. **Maxime Saint-Germes** directeur de l'ONaC/VG, M. le sénateur **Pierre-Antoine Lévi**, Mme **Brigitte Barèges** maire de Montauban accompagnée de M. **Robert Infanti**.

Il faut noter aussi la présence de Mme **Catherine Bourdoncle** représentant le président du conseil départemental, de M. **Patrice Garrigues** et de Mme **Sabrina Delrieu** conseillers régionaux Occitanie, de monsieur le Colonel **Fabrice Duda** commandant la base de défense de Montauban. Les maires des communes de Castelsarrasin, Moissac et Reyniès ainsi que le représentant du président des maires de Tarn-et-Garonne avaient répondu favorablement à l'invitation.

Avant la remise proprement dite, un émouvant hommage à une éminente personne du département Mme **Marie-Louise Garcia** décédée le 4 octobre 2022 fut rendu par Mlle **Shana Lévi**.



Après avoir mis à l'honneur les jeunes et donc les nouvelles forces vives de la Nation, le président a remis des diplômes d'honneur à des adhérents de plus de 88 ans qui œuvrent au sein de l'association.

Au cours de cette cérémonie le président **Érick Lebrun** a procédé à l'intronisation d'une jeune porte drapeau Mlle **Emma Porée** qui s'est engagée à porter le drapeau de l'association.

Il est à noter que cette jeune fille a été lauréate du prix de l'encouragement au civisme en 2021. M. **Robert Delbès** lui a remis la médaille de la reconnaissance des bienfaits.



À l'issue, les différentes autorités ont pris la parole afin d'exprimer leur satisfaction de participer à cette cérémonie de remise de prix. Dans l'ordre ont pris la parole M. **Lévi**, Mme **Barèges**, Mme **Bourdoncle**, M. **Garrigues** et pour conclure M. le Colonel **Duda**.

Après la photo d'ensemble, tous ont pu se retrouver pour partager le verre de l'amitié et un excellent repas pour ceux qui avaient réservé. Une belle journée remplie de joie et d'émotion.

#### Lauréats du prix de l'encouragement au civisme promotion 2023



Daphné **LEBRUN** (Castelmayran), Shana **LÉVI** (Montauban), **DOLZAN Clément** (Labastide-Saint-Pierre), **MONSAVOIR Arwen** (Montech), **JOSSET Thaïs** (Castelsarrasin), **LENGUIN Esteban** (Montauban), **NICOLAS Théana** (Saint-Porquier), **URVOIS Flavie** (Montauban), **BENYAHYA EL MORABITY Hajar** (Moissac), **MANZANO Hugo** (Montauban), **MOTHES Charline** (Donzac).

**Lieutenant-colonel (h) Érick Lebrun**  
**Président de l'ANMONM82**





**PRIX  
DÉPARTEMENTAL DU CIVISME  
POUR LA JEUNESSE**

## PRIX DÉPARTEMENTAL DU CIVISME POUR LA JEUNESSE 2020

Une jeune Moissagaise récompensée par la section de Tarn-et-Garonne de l'ANMONM



Ce samedi 10 octobre la section de Tarn-et-Garonne devait organiser son assemblée générale et la remise de prix de l'encouragement au civisme et du prix départemental du civisme pour la jeunesse à Montpezat-de-Quercy. Mais les restrictions sanitaires empêchaient la tenue de ladite réunion car il était impossible pour les établissements recevant du public d'accepter plus de 30 personnes. Cela a obligé le président le Lieutenant-colonel (h) **Érick Lebrun** à annuler également les remises des prix. Mais avec son comité il a tenu à procéder à la remise du prix départemental du civisme pour la jeunesse.

C'est ainsi que certains membres du comité de l'ANMONM 82, les drapeaux de l'ANMONM 82, de la Légion d'honneur et de l'association des anciens combattants de la résistance se sont retrouvés à Moissac dans l'excellent restaurant « les Délices d'Asie » pour accueillir la jeune **Tia Chaumeret** ainsi que ses parents pour lui remettre cette belle distinction.

En effet cette jeune étudiante a créé en 2017 une belle association appelée « **Maladie en chute libre** ». Il a été possible de suivre ses activités de cet été qui ont été relatées dans des éditions précédentes. « Maladie en chute libre » est une association dont le but est de faire sauter en parachute tandem des personnes atteintes du cancer ou en rémission. Il s'agit aussi de leur faire passer une journée magique malgré la maladie.

L'association a son siège social à Moissac et au départ elle ne faisait sauter que sur trois centres. Mais depuis quelques temps les demandes sont de plus en plus importantes et il est possible de pratiquer sauter plus loin comme à Lyon et bientôt à Lille.

Au cours de son discours le président insista sur l'origine de l'association et sur le soutien de sa maman et de ses amies. Depuis la création elle a pu offrir le grand saut à plus de vingt personnes. À l'issue de son discours, il remit à la jeune lauréate un magnifique trophée, un diplôme et quelques livres.

Le directeur de l'ONaC/VG, M. **Maxime Saint-Germes** excusé pour l'occasion a fait remettre des présents aux couleurs du « Bleuet de France ».

Au cours de cette cérémonie empreinte d'émotion pour toutes les parties, il fallait noter la présence du Chef d'escadron **Olivier Mari** commandant la compagnie de gendarmerie de Castelsarrasin et d'éminents membres de la section de l'ANMONM82 comme les anciens présidents, MM. **Jean-Marc Detailleur** et **Robert Delbès**.

Merci à tous pour ce beau moment passé ensemble et notre association souhaite bonne chance à la jeune **Tia Chaumeret** pour la poursuite de ses études et la continuité de cette belle initiative.

L'ANMONM 82 et son président seront toujours à ses côtés pour suivre l'activité de cette belle association.

À l'issue certains ont pu partager le verre de l'amitié et un excellent repas préparé par notre hôte du jour.

**Lieutenant-colonel (h) Érick Lebrun**  
**Président de l'ANMONM82**

## PRIX DÉPARTEMENTAL DU CIVISME POUR LA JEUNESSE 2021

A l'issue de l'AG de l'ANMONM82 du 3 juillet 2021, a été remis au jeune **Raphaël Decorde** le prix départemental individuel du civisme. Au cours de cette remise de prix il a relaté (ci-dessous) son action.



C'est Monsieur le sénateur **Pierre-Antoine Lévi** qui lui a remis le trophée .

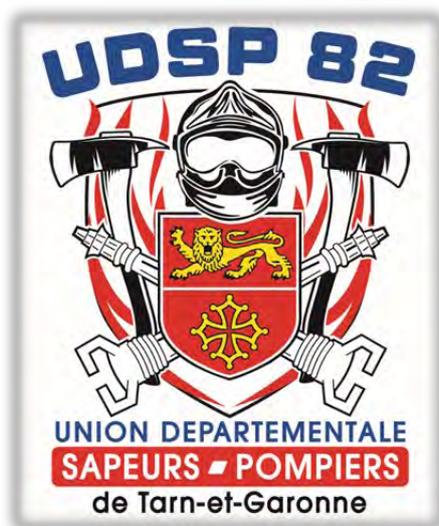
Le dimanche 13 septembre 2020, en fin de journée, je rentrais chez moi après avoir passé l'après-midi à la fête foraine des 400 coups avec mes amis, quand j'ai entendu crier en passant devant une maison de la rue Léon Cladel. Je me suis arrêté car je n'étais pas sûr d'avoir bien entendu et, là, j'ai clairement entendu « Au secours ! ». J'ai hésité une seconde car on voit tellement d'histoires d'enlèvements et de jeunes qui se font piéger. J'ai donc abordé une passante et je lui ai demandé d'entrer avec moi voir ce qui se passait. Nous sommes entrés et nous avons trouvé une vieille dame au sol qui semblait désorientée et confuse et qui nous a dit être là depuis plusieurs heures.

Malheureusement, ni la personne qui était entrée avec moi ni moi n'avions de téléphone et celui de la dame ne fonctionnait pas. J'ai couru frapper aux portes dans les étages mais personne n'a répondu. Par chance, il y avait un hôtel en face. J'ai traversé la rue, expliqué la situation au réceptionniste qui m'a permis d'appeler les pompiers. Je leur ai expliqué que nous n'avions pas osé déplacer la dame de peur de lui faire mal, qu'elle ne saignait pas, qu'elle était consciente mais confuse et effrayée. Je suis ensuite retourné dans l'appartement et je suis resté avec la dame pour la rassurer jusqu'à l'arrivée des pompiers qui sont venus très rapidement.

D'après les pompiers, nous avons bien fait d'intervenir car la personne âgée étant diabétique, les conséquences auraient pu être graves si elle n'avait pas été secourue rapidement.

Je suis ensuite rentré chez moi et j'ai raconté mon aventure à mes parents qui commençaient à s'inquiéter de ne pas me voir revenir. Je n'ai pas eu l'impression d'avoir accompli un acte exceptionnel, j'ai fait ce qu'il y avait à faire et j'ai pensé à mes grands-mères. Je n'aurais pas aimé que personne ne leur vienne en aide s'il leur était arrivé la même chose.





**PRIX  
DU COMPORTEMENT CITOYEN  
AUX JEUNES SAPEURS POMPIERS  
(JSP)**

## PRIX DU COMPORTEMENT CITOYEN AUX JSP



UDSP 82



ANMONM  
Section Tarn-et-Garonne

### CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE L'UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE TARN-ET-GARONNE

ET

LA SECTION TARN-ET-GARONNE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Entre les soussignés

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Tarn-et-Garonne, dénommée ci-après UDSP 82, représentée par le Commandant Max ROUX, son président,

Et

La section Tarn-et-Garonne de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, dénommée ci-après Section Tarn-et-Garonne de l'ANMONM, représentée par le Docteur James SIMON, son vice-président,

Il est convenu ce qui suit :

#### *1 - Objet de la convention*

La présente convention a pour objet de décliner, au niveau départemental, les mesures prévues par la convention de partenariat, signée le 11 octobre 2013, entre le Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France et le Président de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite.

#### *2 - But du partenariat*

Dans un but commun de promotion et de diffusion des valeurs d'engagement, de citoyenneté et de civisme dans l'ensemble du corps social, l'UDSP 82 et la section Tarn-et-Garonne de l'ANMONM décident de nouer des liens de partenariat à travers la réalisation d'actions orientées principalement vers la jeunesse et la diffusion d'informations dans leur revue respective.

#### *3 - Actions en faveur des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)*

Conformément à la convention nationale, des actions de valorisation en faveur des Jeunes Sapeurs-Pompiers peuvent se mettre en place comme par exemple :

La reconnaissance des actions individuelles et/ou collectives des JSP en utilisant comme vecteur privilégié le "Prix du civisme pour la jeunesse", et/ou le « Prix de l'Education citoyenne » organisés annuellement par l'ANMONM à l'échelon départemental et national et dont les conditions et les modalités d'attribution sont définies selon le règlement des prix respectifs.

## PRIX DU COMPORTEMENT CITOYEN AUX JSP

Pour cela, les sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers signaleront à l'UDSP 82 les faits marquants de Civisme et/ou de l'Education citoyenne répondant aux critères d'attribution respectifs.

La participation de Jeunes Sapeurs-Pompiers du Tarn-et-Garonne aux cérémonies annuelles commémoratives de la création de l'Ordre National du Mérite lorsque celles-ci existent localement.

Toute autre action ponctuelle dont les caractéristiques rentreront dans le cadre de cette convention sera acceptée d'un commun accord par l'UDSP 82 et par la section Tarn-et-Garonne de l'ANMONM., notamment la remise de coupes, trophées et diplômes ou toute autre récompense à l'occasion de rassemblements techniques départementaux. Les logos des deux associations devront figurer sur ces récompenses.

#### **4 - Communication et affichage autour du partenariat**

L'UDSP 82 et la section Tarn-et-Garonne de l'ANMONM désigneront chacun un correspondant respectif. Ils seront en charge d'élaborer les règles et dispositifs de communication et d'affichage relatives à l'application de ladite convention.

De manière générale, chaque partie soumettra à l'autre pour validation préalable toute publication et/ou action de communication mentionnant la présente convention ou faisant usage de son nom, logo ou image.

#### **5 - Durée de la convention**

La présente convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2014. Elle se poursuivra par tacite reconduction par période d'un an.

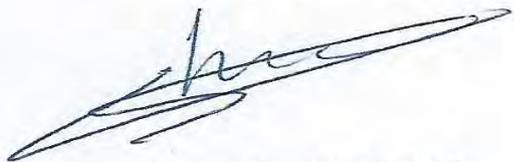
La dénonciation de la convention nationale n'entraîne pas d'office la dénonciation de la présente mais peut entraîner la modification de celle-ci pour reprendre en son sein les termes et les mesures nationales.

Cette convention départementale pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties au terme de chaque période par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée à l'autre partie au plus tard trois mois avant la date d'échéance.

En cas de difficulté dans l'exécution des engagements figurant dans la présente convention, les parties privilégieront la recherche d'une solution amiable. Dans l'hypothèse où elles n'y parviendraient pas, tout litige auquel la présente convention pourrait donner lieu tant sur sa validité, son interprétation que son exécution, sera porté devant le tribunal compétent prenant en compte le fait que les sections n'ont pas la personnalité morale et peuvent signer la présente convention, en vertu d'un pouvoir spécial délivré par le Président national placé en annexe.

Fait à Montauban en deux exemplaires originaux, le *7. septembre 2014*

Pour l'UDSP 82



Commandant Max ROUX

Pour la section Tarn-et-Garonne  
de l'ANMONM



Docteur James SIMON,  
Vice-Président

## PRIX DU COMPORTEMENT CITOYEN AUX JSP le 26 juin 2019

### Cérémonie à la préfecture de Tarn-et-Garonne

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, l'association des membres de l'ordre national du Mérite de Tarn-et-Garonne sous la présidence du Lieutenant-colonel (h) **Érick Lebrun** en partenariat avec le SDIS 82, remettait à 30 Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) du département, le prix du comportement citoyen. Cette cérémonie avait lieu le mercredi 26 juin à la préfecture dans la prestigieuse salle Jean Moulin sous la présidence de M. **Pierre Besnard** préfet du département.

Cette cérémonie s'est déroulée en quatre phases. Après un mot introductif de M. le préfet et du président de la section de l'ANMONM 82, M. **Bernard Valette**, vice président débuta la première phase. Il rappela l'historique de cette commémoration et fait prévaloir l'esprit civique auprès de la jeunesse. Cette mission devient prioritaire pour l'ANMONM. En liaison avec les membres du SDIS, ils se sont investis pour faire reconnaître aux jeunes le rôle important qu'ils peuvent jouer dans la société dans la réalité de leur quotidien. Le but est d'en faire des CRACS : Citoyens, Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires.

Débuta la deuxième phase où le Sergent-chef **Bonnefoux** représentant le président de l'union départementale des sapeurs pompiers a fait un exposé sur le cycle de formation. Trois jeunes JSP dynamiques ont raconté leur expérience individuelle au cours de ces quatre années de formation.



Les jeunes récompensés et les autorités

Ensuite ont été récompensés les JSP ayant suivi avec assiduité le programme des 4 années de formation. Ils sont des pôles de formation de Beaumont-de-Lomagne/Lavit-de-Lomagne, Corbarieu/Montclar-de-Quercy/Villebrumier et des Apprentis d'Auteuil. Trois jeunes, un dans chaque site, ont été remarqués. Il s'agit de **Elsie Hygonenq**, **Aurélien Garnier** et de **Jonah Jacquemard**. En plus du diplôme du comportement citoyen, ils ont reçu le trophée de l'ONM remis par le LCL (r) **Érick Lebrun**, M. **Mardegan** et le SCH **Bonnefoux**.

Le pot de l'amitié fut partagé entre tous les participants. Ce fut une belle cérémonie empreinte de beaucoup d'émotion. .

**Lieutenant-colonel (h) Érick Lebrun**  
**Président de l'ANMONM82**

## PRIX DU COMPORTEMENT CITOYEN AUX JSP le 29 septembre 2021

Le 29 septembre 2021 avait lieu la 5<sup>ème</sup> cérémonie de remise du comportement citoyen aux jeunes sapeurs-pompiers de Tarn-et-Garonne dans les locaux du SDIS 82. L'association des membres de l'ordre national du Mérite de Tarn-et-Garonne sous la présidence du Lieutenant-colonel (h) **Érick Lebrun** en partenariat avec le SDIS 82, remettait à 78 jeunes sapeurs-pompiers du département, cette distinction afin de reconnaître leur engagement et marquer la fin de 4 années de formation.

La particularité de cette cérémonie est qu'elle regroupe deux promotions, celle de l'année 2020 et celle de 2021. En effet en 2020, il n'a pas été possible de faire cette cérémonie au motif de la crise sanitaire liée au COVID-19.

Cette cérémonie avait lieu sous la présidence de Mme **Chantal Mauchet** préfète du département.

Cette cérémonie s'est déroulée en quatre phases. Après un mot introductif de M. le **Colonel Théron** directeur du SDIS 82 pour remercier toutes les autorités présentes pour cet événement et du président de la section de l'ANMONM 82, M. **Bernard Valette**, vice-président débuta la première phase. Il rappela l'historique de cette commémoration et fait prévaloir l'esprit civique auprès de la jeunesse. Cette mission devient une mission prioritaire pour l'ANMONM. En liaison avec les membres du SDIS, ils se sont investis pour faire reconnaître aux jeunes dans la réalité de leur quotidien le rôle important qu'ils peuvent jouer dans la société. Le but est d'en faire des « CRACS » : Citoyens, Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires.

Débuta la deuxième phase où l'Adjudant **Bonnefoux** représentant le président de l'union départementale des sapeurs-pompiers a fait un exposé sur le cycle de formation. Deux JSP dynamiques (**Colin et Corentin**) ont raconté leur expérience individuelle au cours de ces quatre années de formation. Toujours dans cette partie il a été demandé au Sergent **Pierre Capitaine** d'exprimer son sentiment en sa qualité de formateur. M. **Bernard Valette** donna ensuite la parole au Capitaine **Serge Conte** en tant que chef de centre de secours de Caylus. Dans cette phase, il a été demandé à M. **Emmanuel Cros** maire de Laguépie et vice-président du CASDIS de donner son sentiment en qualité d' élu sur ces jeunes volontaires, une richesse pour le département.





Les jeunes récompensés et les autorités

Ensuite ont été récompensés les JSP ayant suivi le programme des 4 années de formation. Ils sont des pôles de formation d'Albias/Nègrepelisse, Lauzerte/Montaigu-de-Quercy, Verdun-sur-Garonne, Caylus, Montauban et Valence d'Agen. Cinq jeunes, ont été remarqués. Il s'agit de **Julie Petillon** du pôle de Lauzerte, **Guillaume Alastra** du pôle de Verdun-sur-Garonne, **Marion Brassac** du pôle de Caylus, **Sébastien Perrin** du pôle de Montauban et d'**Océane Desprez** du pôle de Valence d'Agen. En plus du diplôme du comportement citoyen, ils ont reçu le trophée de l'ONM remis par Mme la Préfète **Chantal Mauchet**, M. le Lieutenant-colonel (h) **Érick Lebrun**, M. **Emmanuel Cros**, du Colonel **Olivier Théron** et M. le Capitaine **Morellato** représentant le président de l'union départementale des Sapeurs-pompiers. Après cette remise de trophées chaque jeune sapeur-pompier a reçu des mains des autorités le diplôme du comportement citoyen accompagné du livret sur le « Mérite » et un autre sur la citoyenneté.

La dernière phase permettait aux autorités présentes de prendre la parole pour exprimer leur admiration et leur satisfaction. Ils ont souligné l'importance de l'engagement des ses jeunes et de cette volonté d'agir alors que l'individualisme est de mise. Ils font preuve d'esprit citoyen et de civisme.

Le pot de l'amitié fut partagé entre tous les participants. Ce fut une belle cérémonie empreinte de beaucoup d'émotion.

**Lieutenant-colonel (h) Érick Lebrun**  
**Président de l'ANMONM82**

## PRIX DU COMPORTEMENT CITOYEN AUX JSP le 16 septembre 2022

Le 16 septembre 2022 avait lieu la 6<sup>ème</sup> cérémonie de remise du prix du comportement citoyen aux jeunes sapeurs-pompiers de Tarn-et-Garonne dans les locaux du SDIS 82. L'association des membres de l'ordre national du Mérite de Tarn-et-Garonne sous la présidence du lieutenant-colonel (h) **Érick Lebrun** en partenariat avec le SDIS 82, remettait à 36 jeunes sapeurs-pompiers du département, cette distinction afin de reconnaître leur engagement et marqué la fin de 4 années de formation.

Cette cérémonie avait lieu sous la présidence de M. **Julien Henrard**, sous-préfet de Montauban chargé de mission auprès de Mme **Chantal Mauchet** préfète du département.

Cette cérémonie s'est déroulée en quatre phases. Après un mot introductif de M. le Colonel **Olivier Théron** directeur du SDIS 82 pour remercier toutes les autorités présentes pour cet événement et du président de la section de l'ANMONM 82, M. **Bernard Vallette**, vice-président débuta la première phase. Il rappela l'historique de cette commémoration et fait prévaloir l'esprit civique auprès de la jeunesse. Cette mission devient une mission prioritaire pour l'ANMONM. En liaison avec les membres du SDIS, ils se sont investis pour faire reconnaître aux jeunes dans la réalité de leur quotidien le rôle important qu'ils peuvent jouer dans la société. Le but est d'en faire des « CRACS » : Citoyens, Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires.

Débuta la deuxième phase où l'Adjudant-chef **Bonnefoux** représentant le président de l'union départementale des sapeurs-pompiers a fait un exposé sur le cycle de formation. Deux JSP dynamiques (**Lydie** et **Clément**) ont raconté leur expérience individuelle au cours de ses quatre années de formation. Toujours dans cette partie il avait été demandé au Sergent **Stephen Langlade** d'exprimer son sentiment en sa qualité de formateur. Puis la parole fut donnée à M. **Gérard Mounié** maire de Montpezat-de-Quercy pour donner son sentiment en tant qu' élu sur ces jeunes volontaires, une richesse pour le département. Prestation très appréciée car elle fut vraiment concrète et proche du terrain.



Les jeunes récompensés et les autorités



Ensuite ont été récompensés les JSP présents ayant suivi le programme des 4 années de formation. Ils viennent des pôles de formation de Laguépie, de Caussade ~ Montpezat-de Quercy, de Castelsarrasin ~ Moissac et des Apprentis d'Auteuil. Auparavant les quatre pôles de formation furent récompensés d'un trophée remis par M. le sous-préfet **Julien Henrard**, par M. le Président de l'ANMONM82, le Lieutenant-colonel (h) **Érick Lebrun**, par M. le Colonel **Olivier Théron** directeur du SDIS 82 et par M. le Lieutenant **François-Xavier Evrard** président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de Tarn-et-Garonne.

En plus du diplôme du comportement citoyen chaque jeune sapeur-pompier a reçu des mains des autorités présentes le diplôme du comportement citoyen accompagné d'un livret sur la citoyenneté.

La dernière phase permettait aux autorités présentes de prendre la parole pour exprimer leur admiration et leur satisfaction. Ils ont souligné l'importance de l'engagement de ces jeunes et de cette volonté d'agir où l'individualisme est de mise. Ils font preuve d'esprit citoyen et de civisme.



En fin de cérémonie, le Colonel **Olivier Théron** a voulu remettre un diplôme du jeune secouriste à **Noan** (8 ans) et à **Lana** (5 ans), enfants du Commandant **Angélique Candel**, qui suite au malaise cardiaque de leur grand-père, ont fait preuve de courage et qui ont rapidement appelé, sans s'affoler, les secours.

Le pot de l'amitié fut partagé entre tous les participants. Ce fut une belle cérémonie empreinte de beaucoup d'émotion.

**Lieutenant-colonel (h) Érick Lebrun**  
**Président de l'ANMONM82**

## PRIX DU COMPORTEMENT CITOYEN AUX JSP le 16 juin 2023

Le 16 juin 2023 avait lieu la 7<sup>ème</sup> cérémonie de remise du comportement citoyen aux jeunes sapeurs-pompiers de Tarn-et-Garonne dans les locaux de la préfecture de Tarn-et-Garonne sous la présidence de M. **Vincent Roberti**, préfet. L'association des membres de l'ordre national du Mérite de Tarn-et-Garonne sous la présidence du Lieutenant-colonel (h) **Érick Lebrun** en partenariat avec le SDIS 82, remettait à 20 jeunes sapeurs-pompiers du département, cette distinction afin de reconnaître leur engagement et marquer la fin de 4 années de formation.

Cette cérémonie s'est déroulée en quatre phases.



Après un mot d'accueil de M. le préfet et l'intervention du président de la section de l'ANMONM 82, M. **Bernard Valette**, vice-président débuta la première phase. Il rappela l'historique de cette commémoration et fait prévaloir l'esprit civique auprès de la jeunesse. Cette mission devient une mission prioritaire pour l'ANMONM. En liaison avec les membres du SDIS, ils se sont investis pour faire reconnaître aux jeunes dans la réalité de leur quotidien le rôle important qu'ils peuvent jouer

dans la société. Le but est d'en faire des « CRACS » : Citoyens, Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires. Au cours de la formation de JSP et pour la première fois, les JSP ont une initiation aux ordres nationaux et à la médaille militaire.

Débuta la deuxième phase où l'Adjudant-chef **Jean-Pierre Arilla** responsable des JSP du pôle Corbarieu, Monclar-de-Quercy, Villebrumier a fait un exposé complet sur le cycle de formation. Deux JSP dynamiques (**Célia** et **Quentin**) ont relaté leur expérience individuelle au cours de ses quatre années de formation. Toujours dans cette partie il avait été demandé au Caporal **Thomas Baïse** d'exprimer son sentiment en sa qualité de formateur. Puis, la parole fut donnée à Mme **Aline Castillo**, maire de Corbarieu pour donner son sentiment en tant qu'élue sur ces jeunes volontaires, une richesse pour le département.

Les deux pôles de formation récompensés sont ceux de Lavit-de-Lomagne et de Corbarieu, Monclar-de-Quercy, Villebrumier auxquels le président (h) **Érick Lebrun** remis un trophée à chacun. Ensuite ont été récompensés individuellement les JSP ayant suivi le programme des 4 années de formation. Chacun des JSP reçus des mains des autorités présentes son diplôme du brevet national de JSP et le prix du comportement citoyen.



### Les jeunes récompensés et les autorités

La dernière phase permettait aux autorités présentes de prendre la parole. Le Lieutenant **François-Xavier Evrard**, président de l'Union départemental des JSP, M. **Emmanuel Cros**, 1<sup>er</sup> vice-président du conseil d'administration du SDIS 82 et M. **Vincent Roberti**, préfet de Tarn-et-Garonne ont pu exprimer leur admiration et leur satisfaction devant l'abnégation de ces jeunes. Ils ont souligné l'importance de l'engagement de ces jeunes et leur volonté d'agir alors que l'individualisme est de plus en plus présent dans notre société. Ils font preuve d'esprit citoyen et de civisme.

Le pot de l'amitié fut partagé entre tous les participants dans les jardins de la préfecture. Ce fut une belle cérémonie empreinte de beaucoup d'émotion.

**Lieutenant-colonel (h) Érick Lebrun**  
**Président de l'ANMONM82**





LES  
**GESTES**  
QUI  
SAUVENT

 CROIX-ROUGE FRANÇAISE



**PRIX DES JEUNES ENGAGÉS  
DE LA CROIX ROUGE**

# PRIX DES JEUNES ENGAGÉS DE LA CROIX ROUGE

croix-rouge française  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



ANMONM  
Section Tarn et  
Garonne

## CONVENTION DE PARTENARIAT

**ENTRE LA DELEGATION TERRITORIALE de la CROIX ROUGE FRANÇAISE de TARN-ET-GARONNE**

**Représentée par son Président en exercice Monsieur Georges CHRISTOPHE**

**et LA SECTION de TARN-ET-GARONNE de L'ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

**Représentée par son président en exercice Monsieur Erick LEBRUN.**

Il est convenu ce qui suit :

### **Préambule :**

La présente convention a pour objet de décliner, au niveau départemental ou régional, les mesures prévues par la convention de partenariat, signée le 21 novembre 2018, entre le Président national de la Croix Rouge française et le Président national de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, visant à promouvoir et diffuser les valeurs d'engagement, de citoyenneté et de civisme dans l'ensemble du corps social, représentées par les actions des « Jeunes Engagés de la Croix Rouge française et celles de leurs formateurs ».

### **1 - Actions en faveur des « Jeunes Engagés de la CRf »**

Conformément à la convention nationale, les parties conviennent de mettre en œuvre, selon des dispositions pratiques déclinées ultérieurement, des actions de valorisation des « Jeunes Engagés CRf » et de leurs formateurs, comme par exemple :

#### **A - LE PRIX DE L'ENGAGEMENT CITOYEN**

Deux prix spécifiques pour les « Jeunes Engagés CRf » sont créés :

- **Prix de l'Engagement citoyen à titre collectif :**

Il est destiné à valoriser un groupe de Jeunes Engagés CRf qui s'est particulièrement investi au cours de l'année civile.

- **Prix de l'Engagement citoyen individuel :**

Il est destiné à un Jeune Engagé CRf qui s'est particulièrement illustré au cours de l'année civile.

Ces Prix sont décernés annuellement à l'échelon départemental et national par l'ANMONM et la Croix Rouge française, selon les conditions et les modalités d'attribution définies selon le règlement.

La délégation territoriale de Tarn-et-Garonne de la Croix Rouge signalera à la section locale de Tarn-et-Garonne de l'ANMONM les faits marquants d'engagement citoyen à valoriser.

#### **B - LA PARTICIPATION DES JEUNES ENGAGÉS AUX CÉRÉMONIES**

Les jeunes engagés auprès de la délégation territoriale de Tarn-et-Garonne de la Croix Rouge seront invités aux cérémonies annuelles commémoratives de la création de l'Ordre National du Mérite

l'ANMONM.

### **C - EN COMPLÉMENT DU « PRIX DE L'ENGAGEMENT CITOYEN »**

Il est précisé de valoriser les actions collectives ou individuelles des « Jeunes Engagés CRf » et des animateurs à l'occasion d'événements forts, au niveau national ou départemental, organisés par la délégation territoriale de la Croix-Rouge de Tarn et Garonne et/ou la section de Tarn et Garonne de l'ANMONM), tel que : la célébration de la création de l'Ordre National du Mérite, l'Assemblée générale CRf, le congrès régional et départemental de la CRf, et toutes autres manifestations locales.

Le choix de l'événement se fait par entente réciproque.

Les récompenses peuvent être de plusieurs types, par exemple : trophée, médaille, diplôme d'honneur, lettre de félicitations, etc.

### **2 - Communication et affichage du partenariat**

La délégation territoriale de Tarn-et- Garonne de la Croix Rouge et la section de Tarn-et - Garonne de l'ANMONM désigneront chacun un correspondant respectif. Ils seront en la charge d'élaborer les règles et dispositifs de communication et d'affichage relatifs à l'application de ladite convention, en vue de réciproquement valoriser leur visibilité.

Chacune des parties est propriétaire de son logo et de sa dénomination sociale et autorise l'autre à mentionner le présent partenariat dans les supports de communication, les revues respectives et à faire apparaître son logo et sa dénomination sociale dans le cadre de la réalisation du présent partenariat, et ultérieurement à des fins historiques.

Cependant, chaque partie soumettra à l'autre pour validation préalable toute publication et/ou action de communication mentionnant la présente convention ou faisant usage de son nom, logo ou image.

### **3 - Durée, modification, litige**

La présente convention est conclue à compter de sa date de signature jusqu'au 31 décembre 2020. Elle est annuellement reconduite tacitement au 1<sup>er</sup> janvier pour une durée de 1 an.

Cette convention départementale pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties au terme de chaque période contractuelle par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre partie au plus tard deux mois avant la date d'échéance.

La présente convention peut également prendre fin en cas de non-renouvellement ou de résiliation de la convention signée au niveau national entre la CRf et l'ANMONM.

La fin de la convention a pour conséquence, à compter de sa date de notification, la cessation immédiate de toute action commune, y compris les actions en cours.

Des modifications peuvent être apportées à la convention par les parties à tout moment, par voie d'avenant.

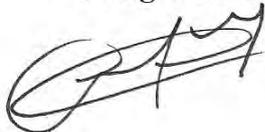
En cas de difficulté dans l'exécution des engagements figurant dans la présente convention, les parties privilégieront la recherche d'une solution amiable. Dans le cadre de ce règlement amiable, l'ANMONM siège et la CRf pourront intervenir en qualité de médiateur.

*Fait à Montauban, le 12 février 2020*

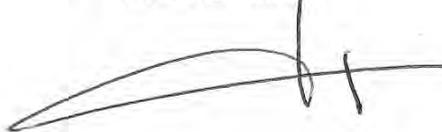
**Pour la Croix Rouge française  
Délégation territoriale de Tarn et Garonne**

**Pour l'ANMONM 82**

**Le président départemental  
Georges CHRISTOPHE**



**Le président départemental  
Erick LEBRUN**



## PRIX DES JEUNES ENGAGÉS DE LA CROIX-ROUGE du 12 février 2020

### PROMOTION ANNÉE 2020

L'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM) dans les axes donnés dans la feuille de route du président national demande aux sections départementales d'être proches de notre belle jeunesse.

C'est ainsi que l'action de l'ANMONM 82 est remarquée depuis plusieurs années grâce à ses présidents successifs. En effet ce fut le prix du comportement citoyen qui est remis chaque année en préfecture aux jeunes sapeurs-pompiers sous l'impulsion de M. **Jean-Marc Detailleur**. Depuis un an, le prix de l'encouragement au civisme créé par M; **Robert Delbès** ex-président des médaillés du travail et président de la section de Tarn-et-Garonne de l'ANMONM a été transféré à cette section de l'ANMONM 82. En 2020 ont été récompensés au lycée Capou 13 jeunes pour leur actions citoyennes.



Et un des derniers prix créés est la mise en avant des jeunes engagés de la Croix-Rouge française de Tarn-et-Garonne. En effet il y a plus d'un an, après la signature d'une convention nationale, le président de l'ANMONM 82, **Érick Lebrun** a pris son bâton de pèlerin pour proposer à M. **Georges Christophe**, président de la délégation territoriale de Tarn-et-Garonne de décliner cette convention au niveau départemental et de mettre à l'honneur de jeunes bénévoles. C'est avec un vrai engouement qu'il s'est engagé dans cette action. Dans une précédente édition du Petit Journal, il avait relaté la signature de cette convention entre les deux parties sous la présidence de M. le préfet **Pierre Besnard**.

La promotion 2020 compte 8 lauréats de moins de 25 ans. La remise de prix devait avoir lieu au mois de novembre mais en raison de la crise sanitaire et la mise en place du 2<sup>ème</sup> confinement celle-ci a été reportée. Une nouvelle date était choisie d'un commun accord et tout le monde se retrouvait en petit comité le 13 février à 11h00 dans locaux de la Croix-Rouge à Montauban.



L'un après l'autre, les deux présidents prirent la parole afin de féliciter ces jeunes empreints d'investissement et de belles valeurs. Au cours de cette période compliquée qui vient de s'écouler, ces jeunes ont participé à des distributions alimentaires, à des maraudes et aussi à la participation de la livraison de colis alimentaires auprès des personnes âgées ou en difficultés. Ils n'ont pas hésité à venir en aide aux plus précaires.

Ces actions ont été reconnues par les responsables de la Croix-Rouge et de l'ANMONM 82 et c'est tout justement que ces actions devaient être récompensées. Ils savent honorer la devise de l'ONM qui est « **HONNEUR ~ SOLIDARITÉ ~ MÉMOIRE** » valeurs partagées également par la Croix-Rouge française.

Chacun a pu recevoir des mains du président de l'ANMONM 82 un diplôme de reconnaissance et un magnifique trophée.

Ce fut une belle cérémonie chaleureuse et remplie d'émotion pour tous. Bravo à ces jeunes.



### Lauréats des jeunes engagés de la Croix-Rouge 2020

Charlotte Marie PUDAL (Montauban), Ornella BŒUF (Bressols), Sabrina CORDONNIER (Verlhac-Tescou), Esther FOUCAUD (Montauban), Alexandre MEUX (Bressols), Doriane MATTMULLER (Corbarieu), Andréa MARCHETTI (Faudoas), Léanne AILHAS (Castelsarrasin).

**Lieutenant-colonel (h) Érick Lebrun**  
**Président de l'ANMONM82**

## PRIX DES JEUNES ENGAGÉS DE LA CROIX-ROUGE du 11 décembre 2021

### PROMOTION ANNÉE 2021

L'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM) dans les axes donnés dans la feuille de route du président national demande aux sections départementales d'être proches de notre belle jeunesse. C'est ainsi que l'action de l'ANMONM 82 est remarquée depuis plusieurs années grâce à ses présidents successifs et la remise de différents prix.

Le dernier prix créé depuis 2019 est la mise en avant des jeunes engagés de la Croix-Rouge française de Tarn-et-Garonne. En effet il y a plus de deux ans, après la signature d'une convention nationale en 2018, le président de l'ANMONM 82, **Érick Lebrun** a pris son bâton de pèlerin pour proposer à M. **Georges Christophe**, alors président de la délégation territoriale de Tarn-et-Garonne de décliner cette convention au niveau départemental et de mettre à l'honneur des jeunes bénévoles du département. C'est avec un vrai engouement qu'il s'est engagé dans cette action. Le nouveau président départemental M. **Alain Drocourt** a repris avec vigueur cette initiative.



Les jeunes récompensés et les autorités

Pour cette cérémonie des autorités prestigieuses étaient présentes. Mme **Émilie Aussine**, directrice de cabinet et représentant Mme la préfète de Tarn-et-Garonne, Mme **Valérie Rabault**, députée de Tarn-et-Garonne. M. **Pierre-Antoine Levi**, sénateur de Tarn-et-Garonne, M. **Michel Weill** président du conseil départemental de Tarn-et-Garonne, Mme **Laurence Pages** adjointe au maire de Montauban en charge des politiques sociales.



La promotion 2021 comme celle de 2020, compte 8 lauréats âgés de 13 à 25 ans.

L'un après l'autre, les deux présidents prirent la parole afin de féliciter ces jeunes empreints d'investissement et de belles valeurs. Au cours de cette période compliquée qui vient de s'écouler ces jeunes ont participé à des distributions alimentaires, à des maraudes et aussi à la participation de la livraison de colis alimentaires auprès des personnes âgées ou en difficultés. Ils n'ont pas hésité à venir en aide aux plus précaires. Ces actions ont été reconnues par les responsables de la Croix-Rouge et de l'ANMONM 82 et c'est tout justement que ces actions devaient être récompensées. Ils savent honorer la devise de l'ONM qui est « **HONNEUR ~ SOLIDARITÉ ~ MÉMOIRE** » valeurs partagées également par la Croix-Rouge française. M. **Drocourt** a précisé dans son allocution que son vœu le plus cher est de continuer à recruter de jeunes bénévoles, de jeunes citoyens afin que chaque année ils puissent être mis dans la lumière.

Chacun a pu recevoir des mains des différentes autorités présentes un diplôme de reconnaissance et un magnifique trophée ainsi qu'un petit livret sur la citoyenneté et un autre sur le « Mérite ». À l'issue de la remise de prix chaque personnalité a pris la parole pour féliciter ces jeunes qui prenaient sur leur temps libre pour servir. Servir les autres au sein d'une association humanitaire qui à travers le monde, la France et le département porte des valeurs et des principes depuis près de 160 ans. Elles saluaient également la signature de ce partenariat qui s'inscrit dans une démarche d'union et de solidarité. Elles ont souligné que cette jeunesse souvent décriée montre aussi que son engagement associatif était réel et important. L'engagement sincère de ces 8 jeunes mis à l'honneur en est la preuve.

Ce fut une belle cérémonie chaleureuse et remplie d'émotion pour tous suivie du partage du verre de l'amitié. Bravo à ces jeunes.

### **Les Lauréats de la promotion 2021 des jeunes engagés de la Croix-Rouge**

Natacha CLEMENTE (25 ans), Emma SALVADORI (19 ans), Clément DIAS (18 ans), Marie LHERNOUT (17 ans), Malaury CHAVANNE (17 ans), Morganne FIGUS NOIROT (15 ans), Valentin FIGUS NOIROT (14 ans), Mahé CAMBOUNET (13 ans).



Les jeunes récompensés

Lieutenant-colonel (h) **Érick Lebrun**  
Président de l'ANMONM82

## PRIX DES JEUNES ENGAGÉS DE LA CROIX-ROUGE du 10 décembre 2022

### PROMOTION ANNÉE 2022 : Une jeune promotion mais de qualité

L'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM) dans les axes donnés dans la feuille de route du président national demande aux sections départementales d'être proches de notre belle jeunesse. C'est ainsi que l'action de l'ANMONM 82 est remarquée depuis plusieurs années grâce à ces présidents successifs et la remise de différents prix.

Le dernier prix créé depuis 2019 est la mise en avant des jeunes engagés de la Croix-Rouge française de Tarn-et-Garonne. En effet il y a plus de trois ans, après la signature d'une convention nationale en 2018, le président de l'ANMONM 82, a rendu visite à M. **Georges Christophe**, alors président de la délégation territoriale de Tarn-et-Garonne pour lui proposer de décliner cette convention au niveau départemental. C'est avec un vrai engagement qu'il s'est engagé dans cette action. Son successeur M. **Alain Drocourt** a repris avec vigueur cette initiative.

De prestigieuses autorités étaient présentes à cette cérémonie. M. **Julien Henrard** sous-préfet et secrétaire adjoint et représentant Mme la préfète de Tarn-et-Garonne, M. **Pierre-Antoine Lévi**, sénateur de Tarn-et-Garonne, Mme **Catherine Bourdoncle**, vice-présidente du conseil départemental de Tarn-et-Garonne, Mme **Agnès Detailleur** et Mme **Angèle Louchart** conseillères municipales de la mairie de Montauban.

La promotion 2022 ne compte que 5 lauréats âgés de 11 à 16 ans mais quelle qualité dans les cursus de ces jeunes!

L'un après l'autre, les deux présidents prirent la parole afin de féliciter ces jeunes empreints d'investissement et de belles valeurs.

Tous ont participé à de nombreuses actions humanitaires au sein de cette belle institution. Il est à noter la présence de la benjamine de la promotion, **Noëlie** âgée de 11 ans qui a fait don de ses jouets et de ses vêtements qu'elle n'utilisait plus. Elle a dès lors, intégré les services de la Croix-Rouge sur Caussade au sein de la vesti-boutique. Elle a ému les personnes présentes.



Noëlie Larroque

Les actions de ces jeunes ont été reconnues par les responsables de la Croix-Rouge et de l'ANMONM 82. C'est tout justement que ces actions devaient être récompensées. Ils savent honorer la devise de l'ONM qui est « **HONNEUR ~ SOLIDARITÉ ~ MÉMOIRE** » valeurs partagées également par la Croix-Rouge française.

M. **Alain Drocourt** a précisé dans son allocution que ses vœux les plus chers étaient de continuer à recruter de jeunes bénévoles, de jeunes citoyens afin que chaque année ils puissent être mis dans la lumière.

Chacun a pu recevoir des mains des différentes autorités présentes un diplôme de reconnaissance et un magnifique trophée, un petit livret sur la citoyenneté, un autre sur le « Mérite » et une plaquette « *2020 année du Général de Gaulle* ».

À l'issue de la remise de prix chaque personnalité a pris la parole pour féliciter ces jeunes qui prenaient sur leur temps libre pour servir, servir les autres au sein d'une association humanitaire qui à travers le monde, la France et le département porte des valeurs et des principes depuis près de 160 ans. Elles saluaient également la signature de ce partenariat qui s'inscrit dans une démarche d'union et de solidarité. Elles ont souligné que cette jeunesse souvent décriée montre aussi que son engagement associatif était réel et important. L'engagement sincère de ces 5 jeunes mis à l'honneur en est la preuve.

Ce fut une belle cérémonie chaleureuse et remplie d'émotion pour tous suivie du partage du verre de l'amitié. Bravo a ces jeunes.

### Les jeunes récompensés et les autorités



Les Lauréats de promotion des jeunes engagés de la Croix Rouge, promotion 2022  
Arthur ANJOUY (16 ans), Noah BERREDJEM (15 ans), Jules MARQUES (12 ans), Elsa AILHAS (12ans) Noëlie LARROQUE (11 ans).

**Lieutenant-colonel (h) Érick Lebrun**  
**Président de l'ANMONM82**

## PRIX DES JEUNES ENGAGÉS DE LA CROIX-ROUGE du 27 novembre 2023

### PROMOTION ANNÉE 2023

L'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM) dans les axes donnés dans la feuille de route du président national demande aux sections départementales d'être proche de notre belle jeunesse. C'est ainsi que l'action de l'ANMONM 82 est remarquée depuis plusieurs années grâce à ces présidents successifs et le remise de différents prix.

Le dernier né des prix depuis 2019 est la mise en avant des jeunes engagés de la Croix-Rouge française de Tarn-et-Garonne et sous l'impulsion du Lieutenant-colonel (h) **Érick Lebrun** il a été décliné au niveau du département de Tarn-et-Garonne.



Pour cette cérémonie des autorités prestigieuses étaient présentes. Mme **Marine Hamel** députée de Tarn-et-Garonne, M. **Michel Weill** président du conseil départemental, Mme **Pauline Forestier** conseillère municipale de la mairie de Montauban, M. le Colonel **Fabrice Duda** commandant la base de Défense de Montauban, M. **Pédro Rodriguez** représentant le maire de Caussade, sans oublier les nombreux présidents d'associations patriotiques amies qui avaient fait le déplacement.



La promotion 2023 compte quatre excellents lauréats âgés de 13 à 20 ans.

L'un après l'autre, le président de l'ANNONM82 M. **Érick Lebrun** et M. **Francis Caussanelle** vice-président de la délégation Territoriale de Tarn-et-Garonne prirent la parole afin de féliciter ces jeunes empreints d'investissement et de belles valeurs.

Tous ont participé à de nombreuses actions humanitaires au sein de cette belle institution.

Les actions de ces jeunes ont été reconnues par les responsables de la Croix-Rouge et de l'ANMONM 82. C'est tout justement que ces actions devaient être récompensées. Ils savent honorer la devise de l'ANMONM qui est « **HONNEUR ~ SOLIDARITÉ ~ MÉMOIRE** » valeurs partagées également par la Croix-Rouge française. M. **Francis Caussanelle** a précisé dans son allocution que ses vœux les plus chers étaient de continuer à recruter de jeunes bénévoles, de jeunes citoyens afin que chaque année ils puissent être mis dans la lumière.

Chacun a pu recevoir des mains des différentes autorités présentes un diplôme de reconnaissance et un magnifique trophée, un petit livret sur la citoyenneté, une plaquette « *2020 année du Général de Gaulle* », un livre sur la médaille militaire offert pour l'occasion par le Major **Henry Dessaux**, président départemental de la Médaille militaire, un tee-shirt aux couleurs du Bleuet de France et quelques objets offerts par l'Armée de Terre.





À l'issue de la remise de prix chaque personnalité a pris la parole pour féliciter ces jeunes qui prenaient sur leur temps libre pour servir, servir les autres au sein d'une association humanitaire qui à travers le monde, la France et le département porte des valeurs et des principes depuis près de 160 ans. Mme **Valérie Rabault** qui avait décliné l'invitation au dernier moment pour un agenda chargé, avait précisé au président de l'ANMONM82 qu'elle reconnaissait en ces jeunes une démarche exemplaire et exceptionnelle ainsi que celle de l'ANMONM 82. Mme **Marine Hamelet** quant à elle remercia ces quatre jeunes et les encourageait dans leur choix de s'engager pour les autres. « *Vous êtes l'avenir de la Croix-Rouge* ».

Les autorités saluaient également la signature de ce partenariat qui s'inscrit dans une démarche d'union et de solidarité. Elles ont aussi montré que cette jeunesse souvent décriée, montre que son engagement associatif était réel et important. L'engagement sincère de ces 4 jeunes mis à l'honneur en est la preuve.

Ce fut une belle cérémonie chaleureuse et remplie d'émotion pour tous suivie par le partage du verre de l'amitié. Bravo à ces jeunes.

### **Les lauréats des jeunes engagés de la Croix-Rouge promotion 2023**

Yoann MONVOISIN unité locale de Caussade (13 ans), Elsa SCHOTTKE unité locale de Montauban (16 ans), Marouane EL AMRANI unité locale de Montauban (18 ans), Émilie LOCHON unité locale de Montauban (20 ans).

**Lieutenant-colonel (h) Érick Lebrun**  
**Président de l'ANMONM82**



*Le lycée François Mitterrand de Moissac a réalisé un projet mémoriel autour de la Shoah et de la Résistance ©Shutterstock/olrat*



## **PRIX DE L'INITIATIVE MÉMORIELLE**

## PRIX DE L'INITIATIVE MÉMORIELLE du 20 mai 2022



### Lycée « François Mitterrand » de Moissac : Un projet mémoriel récompensé à la sous-préfecture

*"Monsieur le maire, vous pouvez être fier de vos administrés et de ce qu'ils ont fait en 39-45".*

C'est en ces termes que dans son allocution de clôture, Mme la préfète **Chantal Mauchet** a conclu son intervention relatant la protection de plus de 500 enfants juifs et félicitant la population moissagaise de l'époque pour les avoir sauvés et protégés de la barbarie anti-juive nazie sévissant alors. Pas un de ces enfants n'a été déporté. Le courage, le silence, la générosité moissagaise ont permis cela.

Mme **Chantal Mauchet** a trouvé les mots justes pour rappeler cette page indélébile de l'histoire moissagaise qui permettra peut-être un jour à la commune de s'appeler "Moissac, ville des Justes" et d'enlever le mot "oubliée".

Pour que cet acte reste dans toutes les mémoires, les élèves volontaires de terminale du lycée **François-Mitterrand**, accompagnés à cette cérémonie par leur proviseur, M. **Bruno Pasquet**, la proviseure adjointe Mme **Émilie Piqué**, des enseignants d'histoire-géographie, Mme **Fanny Duclaux** et MM. **Alexis Sempé**, **Serge Rouzié**, et de la documentaliste **Stéphanie Boutevin**, ont mis en place avec la société Baludik un projet pédagogique autour de l'action mémorielle : *"Le Tarn-et-Garonne en Résistance. Résistances juives et Justes parmi les nations : l'exemple de Moissac"*.

### Un parcours mémoriel et une application

"Ce projet englobe la mise en place d'un parcours mémoriel dans les villes de Moissac et Montauban, avec des cartels explicatifs positionnés en divers points évocateurs de l'histoire des enfants juifs, des Justes et des Résistants, et la création d'une application numérique mémorielle. Cette application numérique, réalisée par la société Baludik et les élèves, permet d'inciter les publics les plus difficiles à toucher et réaliser ce parcours mémoriel".



**Remise du trophée par le président Erick Lebrun**

Ce projet fut présenté par les élèves et il leur a valu le « prix de l'initiative mémorielle », récompense remise par **Érick Lebrun**, président de l'ANMONM 82 (Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite section du Tarn-et-Garonne).



### Une classe récompensée

Auparavant et avant Mme la préfète, M. **Jean-Claude Simon**, de l'association "Moissac, ville des Justes oubliée", Mme **Francine Théodore-Lévêque**, déléguée régionale pour Yad Vashem, surent trouver les mots pour rappeler cette page douloureuse mais ô combien honorifique et courageuse des Moissagais de l'époque.

C'est sous les applaudissements chaleureux du public présent que le prix fut alors remis aux élèves par **Érick Lebrun**, prix qui en janvier 2021 a été placé sous le haut patronage de Mme **Geneviève Darrieussecq**, ancienne ministre déléguée aux Anciens combattants.

Outre les personnalités déjà citées, on notait la présence de M. le sous-préfet **Arnaud Sorje**, de M. Lieutenant-colonel **Christophe Masse**, de Mme **Laura Garnier**, directrice régionale de l'ONaCVG (Office National des Combattants et des Victimes de Guerre), de M. **Jérôme Cras**, directeur des Archives départementales, de M. **Axel Zaafour**, secrétaire général adjoint de la sous-préfecture, de M. **Robert Delbès**, président d'honneur de l'ANMONM82, et de M. **Eugène Cojan**, trésorier de l'ANMONM82.

Une boisson rafraîchissante offerte par la sous-préfecture concluait agréablement cette digne et mémorable manifestation, qui met à sa juste place l'épisode des enfants juifs protégés des nazis par les généreux Moissagais.

**Lieutenant-colonel (h) Érick Lebrun**  
**Président de l'ANMONM82**